

-K.D-

TERRITOIRE DE RUHENERI
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri, le 4 mars 1958.-
, de

(*) N° A/691/6/02/02

*P.1.
28905.3.58*
TRANSMIS copie pour information au
Mwami du Ruanda à NYANZA sous couvert
de son conseiller, avec 1 exemplaire du
P.V.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Investiture s/chef
MUNYARULEMBO

Monsieur le Commissaire Provincial,
Résident du Ruanda

a

K I G A L I

Monsieur le Commissaire Provincial,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
le Procès-Verbal d'investiture du sous-chef MUNYARULEMBO.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-
DE MAN.J.



Stéph

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Stéph".

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI



PROCES-VERBAL D'INVESTITURE DE SOUS-CHEF

A. Murambi l'an mil neuf cent cinquante huit
le premier jour du mois de Mars

Nous DE MAN Joseph Délégué du Résident du Ruanda
avons procédé à l'investiture du Sous-chef **MUNYARULEMBO**
conformément à l'article 17 du Décret du 14.7.1952.

En présence
de Messieurs Leloup Agronome Adjoint Principal
et des Chefs **Mulisa**, Chef a.i. du Kibali-Buberuka

Le prénommé **MUNYARULEMBO** nous a promis
solennellement de remplir fidèlement ses fonctions et de respecter les lois du Terri-
toire du Ruanda-Urundi.

En foi de quoi nous avons rédigé, aux jour, mois et an que dessus, le présent
procès-verbal dont une expédition est remise au Sous-chef **MUNYARULEMBO**
à titre de brevet.

Le Délégué du ~~xx~~ Résident du Ruanda
L'Administrateur de Territoire.-
DE MAN.J.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri
Chefferie Kibali-Buberuka
Sous-chefferie n° 11/Gihinga

S/chef: MUNYARULUMBO
stagiaire depuis le 21/12/1955.

BULLETIN DE SIGNALLEMENT

ANNÉE 1957.

Appréciation

	du chef	de l'A.T.	du Mwami	du Résident
Appréciations de détail				
Initiative	Très grande	Grande		
Sens des responsabilités	Très grand	Grand		
Puissance de travail et activité	Grandes	Assez grandes		
Aptitude ou habileté professionnelles	Grandes	Assez grandes		
Connaissances professionnelles	Grandes	Grandes		
Sens social	Grand	Grand		
Sanctions disciplinaires encourues depuis la dernière cotation		-		

Services rendus et notes justificatives

1. Administration

Réglages assez bien tenus.

2. Agriculture - élevage

Après une amélioration, la situation s'est détériorée quelque peu.

3. Travaux publics, hygiène et divers

Résultats ordinaires.

Avis de l'Administrateur de Territoire

Laissez-aller absolu en matière agricole: entretien des cultures laisse à désirer. - Désinsectisation des semences partielle - croissance de mauvaises herbes dans le café.

KIGALI

25 janvier 1958.-

538/P.I.-

S.I./M

TRANSMIS copie pour information au
Mwami du Ruanda à NYANZA sous couvert
de son Conseiller avec en annexe 1 ex.
du rapport de stage de l'intéressé.-

IV.-

Le Commissaire Provincial,
Résident du Ruanda, M. DESSAINT.-

(sé)

Investiture s/chef
MUNYARULEMBO.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

à RUHENGARI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous déléguer pour pro-
céder à l'investiture du s/chef MUNYARULEMBO de la s/chef-
frie Gihinga (Kibari-Buberuka).-

Je vous envoie, en annexe, 4 P.V. d'inves-
titure à compléter et à signer par l'intéressé après sa
prestation de serment.-

Les 4 exemplaires sont à répartir comme
suit:

- 1° 1 ex. pour le Résident,
- 2° 1 ex. pour le Mwami (à envoyer directement),
- 3° 1 ex. pour les archives du territoire,
- 4° 1 ex. à remettre à l'intéressé.-

Le Commissaire Provincial,
Résident du Ruanda, M. DESSAINT.-

--NG.J.--
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

RAPPORT DE STAGE DU S/CHIEF MUNYARULEMBO

S/CHIEFFERIE DE GIHINGA.

I. Considérations sur le s/chef: Munyarulembo Jean, muhutu des abalihi-
ra, fils de Karerangabo (dcd) et de Nyirakamonyo (dcd) né en 1920
à Muko, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri et résidant actuel-
lement à la colline Gihinga, chefferie Kibali-Buberuka, séparé de sa
première femme Nyirandamira en 1943, marié à la nommée Nyirabahizi
en 1949 - un enfant. Adventiste, a fait 6 ans à l'école primaire de
la Mission de Rwaza; fut moniteur café durant 15 ans avant d'être
nommé s/chef.
A commencé son stage de s/chef le 21 décembre 1955, prolongé de six
mois par lettre 720/P.I. du 8 février 1957 de Monsieur le Résident
du Ruanda.

II. Considérations sur la manière de servir du s/chef pendant la période de stage.

Comme signalé ci-dessus le stage du s/chef Munyarulembo fut prolongé
de six mois sur proposition de Monsieur l'Administrateur de Territoire
de Ruhengeri voir lettre n° 4315/A.I.6/02/02 du 26 décembre 1956.
Je donne ci-après un extrait des conclusions d'un contrôle de s/chef-
ferie effectué le 29 mars 1957 par l'Administrateur de Territoire.

" Le s/chef Munyarulembo actuellement coté Bon doit garder cette
" cote; les registres sont tenus proprement et ses fiches de recense-
" ment sont à jour; excellent effort en matière perception I.I., gîte
" de Munyacina très proprement tenu; situation agricole excellente
" mais lutte anti-érosive déficiente et culture de café mal surveillée.

Bien que coté assez-Bon pour l'année 1957, j'ai pu constaté personnellement lors d'un passage dans sa s/chefferie au cours du mois de novembre qu'il y a redressement total dans le commandement de la s/chefferie de Munyarulembo, d'autre part tenant compte des difficultés que le s/chef Munyarulembo a rencontré par le fait qu'il est muhutu, j'estime pouvoir émettre un avis favorable pour son admission à titre définitif.

Ruhengeri, le 29 décembre 1957.-
L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,

J. DE MAN.



-.NG.J.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

RAPPORT DE STAGE DU S/CHEF MUNYARULEMBO

S/CHEFFERIE DE GIHINGA.

I. Considérations sur le s/chef: Munyarulembo Jean, muhutu des abalihira, fils de Karerangabo (dcd) et de Nyirakamonyo (dcd) né en 1920 à Muko, chefferie Mulera, territoire de Ruhengeri et résidant actuellement à la colline Gihinga, chefferie Kibali-Buberuka, séparé de sa première femme Nyirandamira en 1943, marié à la nommée Nyirabahizi en 1949 - un enfant. Adventiste, a fait 6 ans à l'école primaire de la Mission de Rwaza; fut moniteur café durant 15 ans avant d'être nommé s/chef.

A commencé son stage de s/chef le 21 décembre 1955, prolongé de six mois par lettre 720/P.I. du 8 février 1957 de Monsieur le Résident du Ruanda.

II. Considérations sur la manière de servir du s/chef pendant la période de stage.

Comme signalé ci-dessus le stage du s/chef Munyarulembo fut prolongé de six mois sur proposition de Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri voir lettre n° 4315/A.I.6/02/02 du 26 décembre 1956. Je donne ci-après un extrait des conclusions d'un contrôle de s/chef-ferie effectué le 29 mars 1957 par l'Administrateur de Territoire.

" Le s/chef Munyarulembo actuellement coté Bon doit garder cette cote; les registres sont tenus proprement et ses fiches de recensement sont à jour; excellent effort en matière perception I.I., gîte de Munyacina très proprement tenu; situation agricole excellente mais lutte anti-érosive déficiente et culture de café mal surveillée.

Bien que coté assez-Bon pour l'année 1957, j'ai pu constaté personnellement lors d'un passage dans sa s/chef-ferie au cours du mois de novembre qu'il y a redressement total dans le commandement de la s/chef-ferie de Munyarulembo, d'autre part tenant compte des difficultés que le s/chef Munyarulembo a rencontré par le fait qu'il est muhutu, j'estime pouvoir émettre un avis favorable pour son admission à titre définitif.

Ruhengeri, le 29 décembre 1957.-
L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,

J. DE MAN.



RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRES DE RUHINGIRI
SERVICES DE L'AGRICULTURE.

Contrôle de la sous-chefferie GIHINGA commandée par le sous-chef Munyarulembo en date du 25 et 26/3/57 chefferie KIBALI.

Remarques préliminaires

Cette sous-chefferie comprend les collines: Gihinga-Bwiyando-Buhira-Kabwika. Dans son ensemble, la situation vivrière est satisfaisante. Par contre l'entretien des cultures laisse, chez certains planteurs, fortement à désirer. (surtout la culture de manioc et les caféières). Grandes emblavures de sorgho et mís et de petits pois. Dégâts aux haricots (nourriture) à cause des pluies.

Réserves en hangar à vivres

Construit en matériaux définitifs à Karambo. Rapport de contrôle hangar à vivres fait le 26/3/57:

Nombre HAV:Total HAV :Nombre charges:Total :Désins.:Identifica- :Tenué
recensés :contractés: 40 Kg: 20 Kg : : : :tion des :registres
: : : : : : : :chatges : :

443 : 58 : 305 : 170 : 475 : Part. : T.B. : T.B.

époque des dépôts: 22-29/9/ et 3/11/56
Le renouvellement des semences s'impose.

Nous avons trouvé quelques charges dans des sacs de jute: méthode peu recommandable.

La désinsectisation n'est que partielle.

Il y a lieu de peindre les portes de ce magasin.

Réserves vivres en greniers particuliers

Colline :Nom du planteur:Nombre::Adultes:Hari:Pois:Maïs:Sorgho :Fleusine
: :enfants: :cots: : : : :

inga	: Malongo	:	2	:	2	:	70	:	25	:	-	:	350	:	150
yando	: Lubabaza	:	2	:	2	:	30	:	25	:	-	:	200	:	15
yando	: Kinombori	:	1	:	2	:	140	:	70	:	25	:	200	:	30
wika	: Gasimba	:	8	:	2	:	460	:	110	:	15	:	-	:	-
inga	: Mwanda	:	2	:	2	:	70	:	25	:	-	:	350	:	150

Total : 14 : 10 : 780 : 206 : 40 : 750 : 305

: P.D; T. : soya : Total : Kgs déposés: en hangar
----- vivres -----

:Mulongo	:	-	:	5	:	600	:	40
:Lubabaza	:	-	:	2	:	247	:	40
:Kinembori	:	-	:	-	:	465	:	40
:Gasimba	:	200	:	-	:	785	:	40

Total : 200 : 7 : 2.188 : 185 :

Chacune des familles possède en moyenne :

haricots: 156 Kg.

pois : 41 "

mais ... 8 "

sorgho : 150 "

eleusine: 41 "

p.t. : 40 "

soya : 2 "

réserves hangar

vivres : 37 "

Cultures non saisonnières

Manioc : cultivé généralement au pied des collines.
jeune: 4.50 ares par planteur.
vieux: néan-.
Un sarclage s'impose dans cette culture. Nous notons des gégâts aux feuilles causés par la grêle.

Patates douces

cultivées un peu partout mais surtout sur la colline Gihinga où le rendement est supérieur.
13 ares par planteur: vieilles.
8 ares " " : jeunes.

Colocase: 4,5 ares par planteur. Culture pratiquée aux environs des huttes.

Cultures saisonnières

Pois: semis entamés et cultivés surtout sur les crêtes des collines. superficies importantes: 99,5 ares par planteur.
d'autres emblavures se rencontrent autour des rugo., ou dans une bananeraie.

Haricots: semis non entamés

Sorgho: les semis ont débuté au mois de janvier. Il est de bonne croissance et mélangé souvent avec les semis de maïs.
166 ares par planteur.

Maïs: semis débutés en janvier. Même aspect que le sorgho.
29,25 ares par planteur.

Cultures industrielles

Café: bonne production. Insuffisance de baillis, dans l'ensemble-croissance de mauvaises herbes. fosses aveugles, très rares-présence d'attaques de Collectotrichum. La suppression des gourmands n'est que localisée.

Ricin: Les planteurs possèdent en moyenne 30 pieds de ricin, et 10 kilos de graines.

Tabac: Nous notons par planteur une moyenne de 40 plantes.

Reboisements

Chaque sous-chef a reçu des instructions relatives à la création d'une pépinière dans sa sous-chefnerie afin de pouvoir entamer des plantations d'essences en cas d'évoulement.

Chaque planteur possède environ 360 Eucalyptus.

L.A.I.

Le piquetage n'est que local, et doit être poursuivi rapidement.

La plantation de Pennisetum ne s'aperçoit que sur la colline Gihinga, ailleurs se dessinent des traces d'anciennes plantations. Un grand effort est demandé au s/chef pour progresser et activer ces plantations. Des fossés sont creusés là où le Pennisetum est fiché dans terre. Les anciens sont comblés.

Fosses à fumier.

Existantes partout mais mal recouvertes en général.

W.C.

Existantes et bien recouvertes

Grainiers particuliers

Sont nombreux et bien étanches.

Bétail (grand et petit)

Surtout le petit bétail est bien représenté.

3 poutous par planteur.

3 chèvres par planteur.

Apiculture

Les indigènes possèdent 4 ruches en moyenne.

/ COPIE/

TEMITOUE DU UANDA-UNDI.
RESIDENCE DU UANDA.

TEMITOUE DE UHENGUJI.
SERVICE DE L'AGRICULTURE.

Contrôle de l'hangar à vivres de KARAMBO.....
par l'Agronome Adjoint MATTHYS en date du 26/3/57.

I. Tableau comparatif du stockage de semences.

Nom du sous-chef	Nombre	Nombre charges	Appréciation	Désinsecti-	Époque	Identifi-	Temps des	Nombre
	: HAV	: trouvées	quantité-quali-	sation	: des	cation des	registres de	tractés
	: recen-		: té	: té	: F.-O.	: dépôts	charges	
	: cé	: 45 Kgr	: 60 Kgr	: Total				
1. Munyarulembo	433	305	170	475	Partielle	du 22 au	T.B.	58
	:	:	:	:		22/9 et	:	:
2.						3/11/56		
3. Rukikatara	429	108	358	466	id. du 21/9 au	B	T.B.	15
	:	:	:	:		24/9	:	:
4. Mustari	471	406	76	482	id. 12 au	25/9/56	T.B.	3
	:	:	:	:			:	:
Total	:	1333	819	604	1423	:	:	76
	:	:	:	:	:	:	:	

II. Remarques générales sur l'état du hangar et des abords.

- les abords sont propres ainsi que les magasins des 2 sous-chefs ci-après Munyarulembo et Rukikatara. Chez ces 2 sous-chefs, nous avons trouvé des semences stockées dans des sacs de jute.
- Mustari: il y a des semences de haricots sur le pavement du magasin. Il doit justifier le manquant de 46 charges. Dans son registre il indique 482 charges, en réalité il y en a 436.
- Munyarulembo: nous observons des dégâts de rongeurs aux pois. Il a 28 charges de plus que le nombre total du registre. Les 3 sous-chefs doivent renouveler les semences et appliquer, d'urgence, du DDT. Les portes doivent être peintes.

Fait à... Ruhengeri.... le... 26/4/57....
(Signature)

sé/MATTHYS Jean.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGURI

CONTROLE DES REGISTRES DES EA S/CHEF/ERIE GIHINGA S/CHEF MUNYARULE
MBC, effectué en date du 29 mars 1957 par l'Administrateur de
Territoire A. d'ARIAN.♦

A. Fiches de recensement.

Colline	H.A.V.	Vieillards	Femmes	Garçons	Filles	Femmes	Femmes	seules	à l'I.S.:
Gihinga	: 248	: 60	: 315	: 397	: 426	: 31	: 65		
Bwiyando	: 62	: 17	: 80	: 82	: 93	: 5	: 22		
Kabwika	: 82	: 18	: 111	: 104	: 120	: 16	: 11		
Buhira	: 50	: 9	: 63	: 90	: 90	: 6	: 21		
Total	: 442	: 104	: 569	: 673	: 729	: 58	: 119		

<u>B. Nombre de contractés:</u>	Mindes de kifurwe	:	58
	Mission adventiste	:	4
	Mission de Numba	:	3
	Chez des indigènes	:	14
	Total	:	79

C. Confrontation des fiches avec les registres de recensement:

quelques fiches ont été comparées au registre de recensement de la colline Gihinga, aucune anomalie n'a été constatée. Cependant les ~~xx~~ acquits de 1957 ne sont pas inscrits dans les registres de recensement des trois autres collines, devant les noms des contribuables; pas de place ~~xx~~ l'année en cours; le s/chef dit qu'il a demandé d'autres registres, mais il n'en a pas encore obtenu. De toute façon, les ~~xx~~ acquits sont inscrits sur les fiches et dans le registre modèle A.

D. Nombre de ~~femmes~~ soumises à l'I.B. ♦ 275
Nombre de chevres + moutons ♦ 1217

E. H.A.V. présents = 394

H.A.V. absents depuis plus de 30 jours = 48.

F. Registres en possession du s/chef:

1/ Registres de l'Etat civil:

1°) Registre des naissances: Très bien tenu.

2°) " " décès : id.

3°) Naissances depuis le premier /1/1957 au 29/3/57 = garçons ♦ 8

4°) Décès ~~xx~~ du 1/1/57 au 29/3/57 = hommes + garçons = 5

Femmes + filles = 3

Les registres de l'état civil correspondent aux fiches et aux registres de recensement.

7. Registre du cimetière existe et est bien tenu, correspond au registre des décès.

8. Registre des recherches judiciaires existe: bien tenu.

9. Registre des travaux d'intérêt public: existe bien tenu.

10. Registre des mutations avec permis existe: bien tenu.

11. Registre des mutations sans permis existe: id.

12. Registre de recensement du bétail existe : id.

13. Registre du mouvement du bétail entrant et sortant existe: bien tenu.

14. Registre journal de route existe et est à jour.

15. Registre du service agricole existe : bien tenu.

16. Registre du partage (ubuhake) existe: bien tenu.

17. Registre des instructions reçues existe: par la jour.

18. Registre des réunions ~~publiques~~ plénières du Territoire: existe, ~~incom~~

19. Registre indicateur existe: bien tenu.
20. Registres des travailleurs personnels du s/chef existent: la rémunération de ses travailleurs est de 7,5 frs/ jours
21. Registre des instructions reçues du Chef existe: à jour.
22. Registre de conseil de s/chef/rie existe: bien tenu.
23. Registre de mariage existe bien tenu.
24. Registre de fréquentation scolaire existe: 251 élèves y figurent, ainsi répartis: 160 adventistes et 91 catholiques.
25. Registre des sources camptées: (F.B.I.) existe: 14 sources.
26. Registres des contractés chez les indigènes existe.
27. Avancement de la perception des impôts de l'exercice en cours: 425/H.A.V. sur 442 ont payé leur I.C. 57 F.supplémentaires sur 58 ont payé l'I.S. 268 bovidés sur 275 ont payé leur I.B.

G. Situation agricole:

- 1.-Cultures = étendues
- 2.-Ressources vivrières= abandonnées
- 3.-Grenier collectif à Karambo) = 475 charges pour 442 H.A.V., bien conditionnées et indicatrices, mais pas encore désinsectisées malgré instructions reçues.
- 4.-Café = mal tenu..... alors que le s/chef est un ancien moniteur café: pailli insuffisant; trop de mauvaises herbes, récolte lente, fossés insuffisantes sur toutes pentes; par contre, la taille a été bien faite et le colletotrichum - peu répandu- ne s'attaque qu'à l'extérieur des baies, sans chercher la pulpe.
- 5.- LAE = bonne à Gihinga; tout a fait insuffisante sur les 3 autres collines; de façon générale pistes d'accès à améliorer et à multiplier.

H. Considérations sur le s/chef:

Le s/chef Munyarulembo Jean.N., muhutu du clan des Abalihira, marié, séparé de sa femme, père de 1 enfant légitime, catholique d'origine devenu adventiste. Etudes faites: 6 ans à l'école primaire de la Mission de Rwaza. Fut moniteur café, durant 15 ans, avant d'être nommé s/chef. Actuellement coté BON, cote qu'il doit garder: ses registres, sont proprement tenus et ses fiches de recensement sont à jour; excellent effort en matière de perception de l'I.I.; gîte de Munyacyina très proprement tenu (à la suite de plusieurs rappels); situation agricole excellente, mais lutte anti-érosive déficiente et culture du café mal surveillée.

Nyacyina, le 19 mars 1957.-
L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-
A. d'ARIAN.-

O.R./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

7

KIGALI , le 8 février 1957--
, de
(i) N° 720/P.I.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
R U H E N G E R I . -

Ref. n° :

Annexe :

Bijlage

Objet

Voorwerp :

S/chef
Munyarulembo.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Comme suite à votre lettre n° 4315/R.I.6/02/02
du 22 décembre 1956, j'ai l'honneur de vous faire savoir
que le Mwami et moi-même marquons accord pour prolonger
le stage du s/chef Munyarulembo de six mois--

Pour le Résident du Ruanda, en route,
Le Résident-Adjoint, J. DENS.,

Signature

RESIDENCE DU RUANDA

Nyanza-Ruanda, le 31 janvier 1957.

CENTRE ADMINISTRATIF INDIGENE

DU PAYS.-

N° 90/P.I.6.

—
Objet :

Sous-chef Munyarulembo.

P.I.G.

1949/6-57

A Monsieur le Résident du Ruanda
à Kigali.-

Monsieur le Résident,

Suite à votre n° 58/A.I./P.I. du 3 janvier 1957,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'estime
également qu'il y a lieu de prolonger de 6 mois le stage
du sous-chef Munyarulembo.-

LE MWAMI DU RUANDA,
Ch. MUTARA RUDAHIGWA,

Ch. Mutara

Vu: le Conseiller du Mwami,
KIRSCH J.

J. Kirsch

RESIDENCE DU RUANDA
CENTRE ADMINISTRATIF INDIGENE
DU PAYS.-

Nyanza-Ruanda, le 31 janvier 1957.

N° 90/P.I.6.

—
Objet :
Sous-chef Munyarulembo.

A Monsieur le Résident du Ruanda
à Kigali.-

Monsieur le Résident,

Suite à votre n° 58/A.I./P.I. du 3 janvier 1957,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'estime
également qu'il y a lieu de prolonger de 6 mois le stage
du sous-chef Munyarulembo.-

LE MWAMI DU RUANDA,
Ch. MUTARA RUDAHIGWA,



Vu: le Conseiller du Mwami,
KIRSCH J.



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

OBJET:

S/chef Munyarulembo
(Kibali-Ruhengeri).

Kigali, le 3 janvier

1957

N° 58 /A.I/P.I.-

Au Mwami du Ruanda
N y a n z a .-
=====

Mwami,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour examen, copie
de la lettre N° 4315/AI.6 du 26 décembre 1956 qui m'a été
envoyée par Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri.
J'estime- avec Monsieur l'Administrateur de Territoire- qu'il y a
lieu de prolonger le stage de l'intéressé de six mois.-

Veuillez me faire connaître vos avis.-

Le Résident du Ruanda, DESSAINT,

~~P. I. 132 R-7-57~~

Ruhengeri le 26 décembre 1956.-

(1) Z^o 4315/AT, 6/02/02.

CONFIDENTIELLE

A Monsieur le Résident du Ruanda
à

K I G A L I

Ref. n°:

Annexe

Bijlage

Objet :

Voorwerp

S/chef stagiaire
MUNYARULEMBO
(de Gihinga, au
Kibali).

Monsieur le Résident.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'estime devoir reserver mon avis quant à la nomination définitive du s/chef Munyarulembo du Kibali-Buberuka dont la période normale de stage s'achèvera le 31 courant.

En effet, si durant l'année sous revue, l'intéressé a fait preuve d'une grande activité et a réalisé dans sa s/chefferie des progrès certains en matière de culture, il s'est, par ailleurs - montré - peu compréhensif vis-à-vis de ses administrés et a accumulé un certain nombre de fautes et d'omissions caractérisées, pour lesquelles il a, notamment, encouru des retenues de traitement disciplinaires: 300 frs le 25/8/1956, pour incurie totale en matière d'éclaircissement des boisements; 100 frs le 28/9/1956 pour incurie totale en matière d'entretien des bâtiments publics; 500 frs le 1/12/1956 pour avoir laissé trainer durant 4 mois des listes de paye sans les présenter à la comptabilité des CACI pour apurement.

En outre, ainsi que signalé par ma lettre n° 4218/AI.6 du 20 courant, il se trouve dans une situation matrimoniale irrégulière.

Je propose donc que le stage de l'intéressé soit prolongé de 6 mois.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.—
A. d'ARTAN.—

Ans Wilson
Ans R. L. Converse
Ans R. L. Converse
Ans R. L. Converse
Ans R. L. Converse

11

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Résidence d'u RUANDATerritoire d' RUANDA-URUNDIChefferie KIBALI-BUBURUKASous-chefferie n° II / GIHINGASous-Chef MUNYARUREMO.*Maguru depuis
31/12/55*

BULLETIN DE SIGNALLEMENT

ANNÉE 1956.

Appréciation

	du Chef	de l'A.T.	du Mwami	du Résident
Appréciations de détail				
Initiative	<u>5</u>	T.G	très grande	
Sens des responsabilités	<u>5</u>		grand	
Puissance de travail et activité	<u>5</u>		très grande	
Aptitudes ou habileté professionnelles	<u>5</u>	G.	grandes	
Connaissances professionnelles	<u>5</u>	G.	grandes	
Sens social	<u>4</u>	T.G	grand	
Sanctions disciplinaires encourues depuis la dernière cotation	<u>2</u>			
	<u>300 francs</u>			

Services rendus et notes justificatives

1. Administration T.B.*Tous ses divers Registres sont très bien tenus.*2. Agriculture - élevage T.B.*Depuis qu'il a pris le commandement de la sous-chefferie Giinga, la situation générale s'est très bien améliorée.*3. Travaux publics, hygiène et divers*Il a à cœur le soin maintenir de l'hygiène, chez lui et dans les habitations pour ses sujets.*

Avis de l'Administrateur de Territoire

Le chef estime que l'intéressé mérite la cote T.MI B.C.N. L'agronome du Territoire estime qu'il mérite seulement la cote B.C.N et l'Agent Territorial qui a inspecté la s/chefferie le 28/9/56 exprime la même opinion. En raison des omissions que j'ai été personnellement amené à constater et dont certains ont du être sanctionnés, je ne range à l'avis de l'Agronomie du Territoire et de l'agent territorial; plutôt qu'à celui du chef.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.

Kigali, le 21 décembre

1955

OBJET:

Sous-chefferie de **Cihinga**
(chefferie de **Kibali**) . -

M N° 6263 /P.I.

Transmis copie pour information au
Mwami du Ruanda à Nyanza. -

Le Résident du Ruanda

M. DESSAINT,

Sé/:M.DESSAINT.-

Monsieur l'Administrateur
du Territoire de
RUANDA-URUNDI

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à votre lettre N° **2448** /P.I. du **12 décembre 1955**,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Mwami a nommé
en qualité de sous-chef de la circonscription précitée.

L'intéressé entrera immédiatement en fonction mais je ne
procéderai à son investiture qu'après accomplissement d'un stage
d'un an, s'il a donné satisfaction. Vous voudrez bien m'adresser un
rapport spécial à la fin de cette période; toutefois si l'intéressé
ne donnait pas satisfaction ce rapport me serait transmis au plus
tôt.

Durant la période probatoire, le candidat recevra les traite-
ment et rachats de prestations coutumières afférents à la fonction
de sous-chef. -

Le Résident du Ruanda
M. DESSAINT,